

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU **24 OCTOBRE 2012**, à 20 H 30

Président de séance : Mr Eric HOUSER

Secrétaire : M. Alexandre ROMAIN

Convocations du : 11 octobre 2012

Conseillers présents : tous les conseillers.

Conseillers empêchés ayant donné pouvoir : néant.

AFFICHE LE : 27 octobre 2012

ORDRE DU JOUR

- Présentation finale sur l'aménagement de la forêt communale dans les années à venir, par les services de l'ONF
- Protection sociale complémentaire (assurances personnel communal)
- Questions diverses.

■ **PRESENTATION DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT FORESTIER PAR L'ONF** pour la période 2012/2031. Délibération approuvant les dispositions de ce document, ainsi que le programme de gestion, et sa mise en application.

■ **PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE** : Suite à la procédure d'appel à la concurrence, le centre de gestion a sélectionné les contrats suivants :

- MUT'Est pour couvrir le risque santé
- APRIONIS Humanis pour couvrir le risque prévoyance

Les collectivités territoriales pouvant accorder leur participation à l'un ou l'autre des 2 risques, ou les 2, la commune de La Chenalotte décide de participer à hauteur de 5 EUR par agent et par mois pour le risque prévoyance, c'est-à-dire les risques liés à l'incapacité de travail, l'invalidité ou le décès.

■ **DELIBERATION : transfert de crédits du chapitre 040 au chapitre 041.**

■ **DELIBERATION / SYNDICAT MIXTE « Doubs très haut débit »** : pour annuler celle qui avait été prise en septembre dernier (problème de vice de forme) et valider le nouveau document permettant de donner la compétence à la Communauté de Communes du Plateau du Russey pour le Très Haut Débit et permettre l'adhésion au futur syndicat mixte « Doubs très haut débit ».

■ **Achat d'un défibrillateur** : Le conseil valide le devis d'un montant de 1 779 € TTC.

■ Validation du projet pour **l'aménagement du terrain de jeux par l'entreprise BDTP**, travaux prévus au printemps 2013.

- **Participation de la commune pour le Téléthon** qui se déroulera au Bélieu cette année le 7 et 8 décembre (200 € pour la location du grand chapiteau et mise à disposition de bus avec les communes du Russey, Bizot et Noel-Cerneux). Deux aller/retour seront effectués le vendredi soir et les habitants des 4 villages participants pourront utiliser ces bus gratuitement.

- Suite à la demande de mise à disposition d'une salle communale par Mme Sauge présidente de l'association Bulles naturelles, le conseil municipal émet un avis défavorable, les salles étant réservées aux associations et habitants de la commune.